

Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri le 8 Février 1944.

N° 44.

Objet: Dernier envoi de
semences de pois
Rulindo.

Monsieur le Résident,

RUHENERGI



24246

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
j'effectue, ce jour, le dernier envoi qui porte à 20 Tonnes la quantité
de semences de pois expédiées à RULINDO par Ruhengeri.

Camion N° R.U. 1849	3304 Kgs Brut	3286 Kgs Net	38 sacs.
Camion N° R.U. 516	3318 id.	3277 id.	41 sacs.

Pour vous permettre le contrôle des transports qui
vous seront facturés, je vous signale que, outre les voyages KIGALI-
RUHENERGI-RULINDO/RUHENERGI etc., le camion R.U. 1849 a du aller 3 fois
(et revenir) à Kagogo situé à 30 Km. de Ruhengeri soit donc 180 Km.
le camion R.U. 516 a du aller deux fois à KAGOGO soit 120 Km.
une fois à BUSOGO situé à

15 Km. de Ruhengeri, soit, aller et retour, 30 Km.

Ces kilométrages concernent uniquement les 20 Tonnes de
pois pour Rulindo.

L'Agronome J. Lens.

A Monsieur le Résident du Ruanda.

C.P.I. Au Révérend Père Supérieur RULINDO

C.P.I. A Monsieur l'Administrateur Territorial-KIGALI

C.P.I. A Monsieur l'Administrateur Territorial-RUHENERGI.

CONGO BELGE
SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

NUMÉRO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
059	orthodox	13/9	10	11 30	

Indications de service taxées

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

Explication des abréviations
admisées pour les indications
de service taxées :

R P = Réponse payée
L T = télégram. lettre
C R = accusé de récep.
T C = collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.)